

#### Amicale PEC du 14e arrondissement

Présidente : Kay Richiger

Caissier: Ludovic Fatton

Secrétaire: Nathalie Bussard

Membres: Magali Monney, Sarah Tschiemer, Nicole Baehler,

Stéphanie Paquier Morier

# Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 février 2020

# 1/Bienvenue

La présidente souhaite la bienvenue à tous et constate que la salle est bien remplie et s'en réjouit. Elle salue les municipaux présents et Cédric Amacker – ingénieur-forestier.

# 2. Procès-verbal de la séance du 24 janvier 2019

Est approuvé à l'unanimité.

<u>Rappel</u>: site des cavaliers du canton de Vaud: <u>www.chevaud.ch</u>. La page d'accueil présente différents liens liés au cheval et sous l'onglet AVIC, vous trouverez les pages des différents groupements cantonaux, dont notre PEC. Les cartes des parcours, le procès-verbal de la dernière assemblée ainsi que différentes informations y sont indiqués.

#### 3/Rapport de la Présidente

Cela fait huit ans que notre Amicale œuvre pour améliorer le réseau de parcours et l'état des chemins. Pour les personnes présentes ce soir pour la première fois, je rappelle qu'en 2012, nous avons presque perdu le droit de nous promener à cheval en forêt. En effet se promener à cheval en forêt est une dérogation à bien plaire à la loi forestière vaudoise. Pour continuer à utiliser les chemins forestiers, nous étions dans l'obligation de créer une association de cavaliers et propriétaires d'écuries en 2013. Par la suite, les relations avec les autorités se sont améliorées et nous avons répondu à leurs exigences tout en représentant les cavaliers.

Personnellement je suis fière de ce que nous avons accompli sur le terrain, contente des bonnes relations avec les autorités et les forestiers mais encore frustrée de ne pas avoir plus de membres (à ce jour 71 membres).

Dommage que certains ne sont toujours pas convaincus de notre utilité bien qu'ils se promènent régulièrement en extérieur ou exploitent des pensions de chevaux. Nous souhaitons qu'à l'avenir que tous les propriétaires d'écuries adhèrent pleinement à notre Amicale et que les cavaliers utilisant les parcours deviennent membres. Plus de cotisations nous permettraient de rénover plus de chemins. Rappelons que la cotisation est de moins de Fr. 5. -- par mois !

#### Voici une brève rétrospective des travaux effectués en 2019 :

En 2018 nous avons effectué des gros travaux sur un chemin au-dessus du Stand de Tir d'Essertines, il a été fermé durant l'hiver et réouvert au printemps 2019.

Avec l'aide de Sarah Vermot et Frédérique Zesiger nous avons mis en place une page Facebook. La page existe mais a besoin d'être encore mieux connue et plus utilisée. N'hésitez pas à nous communiquer des photos – infos, etc.

Une matinée de travaux suivie d'un sympathique pique-nique a été prévue le 30 mars, une trentaine de membres ont débroussaillés quelques sentiers utilisés par les cavaliers.

2019 était une année de communication et pas de grands travaux. En guise de publicité et afin de gagner de la visibilité, nous avons commandé des sacs en toile avec le logo AVIC et la mention « parcours équestres du canton de Vaud », le financement a été assuré par l'AVIC, notre organe faîtier. L'objectif était de distribuer ces sacs avec des informations sur les PEC, le code de bonne conduite des cavaliers édités par la Fédération ainsi que des prix ou lots offerts par les organisateurs de manifestations. Les rallyes de Pré-Gentil et de la Pastorale ont pu en bénéficier.

Nous avons participé à plusieurs séances de comité de l'AVIC. Les discussions se concentrent surtout sur les régions où il n'y a pas de sociétés locales, le parc péri-urbain de Lausanne et environs, et la problématique des adresses des écuries afin d'atteindre les propriétaires des quelques 1'200 chevaux dans le canton.

Nicole et Magali ont participé à une séance à Bière sur le plan directeur forestier des montagnes jurassiennes. Les communes concernées pour le PEC sont : Le Vaud, Marchissy, Longirod, St-George, Gimel et Saubraz mais le plan concerne tout le pied du Jura en direction d'Yverdon. A notre niveau, nous avons mis l'accent sur le fait qu'il est important de garder l'accès à la forêt pour les loisirs équestres. Vu le nombre de pensions dans la région, les revenus engendrés constituent un complément financier important pour les agriculteurs.

La famille Psarofaghis dont Mélina est présente ce soir termine la construction d'un centre équestre dans les hauts de Bassins. Il comprend quelques 35 boxes, un manège couvert, un carré et des logements.

Les autorités locales ont discuté en aval afin de créer des parcours équestres sur les sentiers existants. Bassins fait partie du 14<sup>e</sup> arr. mais à l'époque de la création du PEC, la commune ne s'était pas engagée dans les parcours, vu qu'il n'y avait quasiment pas de chevaux sur la commune. Une rencontre à Bassins été organisé entre Amaury Annen, garde forestier, Alexandre Pacozzi, municipal de Bassins, Cédric Amacker, et notre PEC. La visite nous a permis de visiter les sentiers sélectionnés par A. Annen avec une liaison sur Le Vaud.

La carte des nouveaux parcours est en cours de finalisation et la signalétique sera posée au printemps.

En conclusion, il y a une bonne collaboration entre les communes, les gardes forestiers et le PEC. Je suis contente de la situation actuelle mais souhaite élargir l'amicale afin de sensibiliser plus de cavaliers, en effet, nous peinons à augmenter le nombre de membres.

Nous comptons donc sur vous ainsi que les propriétaires d'écuries pour promouvoir notre Amicale et inciter les nouveaux cavaliers à nous rejoindre. Rappelons que nous investissons les cotisations pour améliorer les sentiers!

Je tiens également remercier mes collègues du comité, dont certains sont présents depuis plusieurs années et qui œuvrent à la bonne marche de notre Amicale et à sa promotion auprès des cavaliers.

### 4/ Présentation des comptes

Notre nouveau caissier, Ludovic Fatton se présente. Il monte à cheval depuis son enfance et a 2 chevaux à la ferme du Courtillet à Pizy.

#### **RAPPORT DU CAISSIER EXERCICE 2019**

	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>
Solde en banque 1 <sup>er</sup> janvier 2019 Cotisations 2019 (une partie versée en 2018) Cotisations 2020 déjà versées (26)	Fr. 1'569 Fr. 2'550 Fr. 1'300	
Frais bancaires Frais manifestations (A.G. + journée travaux) Cotisation AVIC (10.—par membre )		Fr. 55.50 Fr. 185.55 Fr. 700.00
	Fr. 5'419.40	Fr. 939.05
Solde à nouveau 1 <sup>er</sup> janvier 2020		<u>Fr. 4'480.35</u>

#### 5/ Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificatrices des comptes sont Frédérique Zesiger-Schärer et Mary Croisier.

Frédérique lit le rapport et confirme que les comptes sont bien tenus. L'assemblée donne décharge au caissier.

Kay précise que lors de gros travaux, les communes concernées participent financièrement (et/ou en nature – bois) au projet, souvent pour la moitié.

## 6/ Election du Comité

Selon les statuts, le comité doit être renouvelé ou élu toutes les années.

Nicole Baehler membre du comité depuis 2015 a donné sa démission. Elle précise qu'elle a repris des études et a donc moins de temps. Elle propose de céder sa place à Janine Kiener, gérante et propriétaire du manège de la Pastorale à Burtigny.

Janine est acceptée à l'unanimité. Aucune autre personne ne se propose.

### Vérificateur des comptes 2020

1<sup>ère</sup> vérificatrice : Mary Croisier 2<sup>ème</sup> vérificatrice : Caroline Guillard

Suppléante : Mona Jaggi, élue à l'unanimité

#### 7/ Projets d'activités 2020

Nous avons reçu quelques suggestions de travaux pour cette année.

Sarah Tschiemer nous a parlé d'un chemin derrière Maison Rouge dans les bois de Burtigny.

Mona Jaggi nous a signalé un chemin entre Longirod – St-George, très caillouteux à la suite de grosses pluies). Elle demande également s'il serait possible d'ouvrir un chemin au passage des chevaux.

Le comité va se rendre sur place et étudiera le projet avec les autorités.

Carmen Zulauf a proposé de couper des branches avec son équipe sur quelques sentiers à définir. Nous organiserons une journée de débroussaillage au printemps.

Magali précise qu'un sentier permettant de raccourcir une boucle devrait être réouvert à la suite d'une discussion avec les autorités.

M. Lavanchy de Montherod a nettoyé le sentier qui part depuis chez lui, nous l'en remercions.

### 8/ Forêt et climat par Cédric Amacker

En préambule, il rappelle qu'en cas de manifestation (rallye ou autre) il ne faut pas oublier de demander les autorisations. Il excuse également les gardes-forestiers qui n'ont pas pu être présents ce soir. Il est très satisfait de la collaboration depuis 8 ans avec notre Amicale.

Il explique que depuis la révolution industrielle, on relâche de plus en plus de Co2. Le changement climatique est présent depuis 3 décennies. Le climat se modifie et on constate de plus grandes périodes de sécheresses ou de pluies, ce qui engendre des dangers naturels (glissement de terrain, inondations, etc...). Ceci, accompagnés des insectes ou champignons affaiblit la forêt et certaines essences d'arbres souffrent voire se meurent.

Les forestiers ont trouvé diverses solutions pour pallier ces problèmes notamment la diversification des essences, mais il est difficile de tout anticiper. Les épicéas et les sapins sont touchés, ces arbres qui sont économiquement rentables, pour les charpentes entre autres. Les forestiers veillent à bien diversifier les essences, notamment chêne, merisier, alisier, douglas, etc... tout en veillant à garder des sous-bois de manière à ne pas assécher les sols. Il précise que la diversification est pratiquée depuis 150 ans en Suisse. Il rappelle qu'il est interdit d'utiliser des produits chimiques en forêt et il n'est pas facile de trouver des solutions pour lutter contre des nuisibles, notamment le capricorne asiatique qui est très dangereux pour nos arbres. Il conclut en précisant que les forestiers mettent tout en œuvre pour préserver nos forêts.

### **8/ DIVERS - PROPOSITIONS INDIVIDUELLES**

Mme Valérie Issuno de la commune de Marchissy se présente et nous avise qu'elle a repris le dicastère de M. Ph. Humbert.

Question est posée pour savoir s'il existe une application pour les chemins. EQUIPARCOURS existe, le comité se renseignera auprès de l'AVIC si toutes les cartes sont à jour. Il manque des panneaux AVIC à Le Vaud, la signalisation sera contrôlée en même temps que la pose sur Bassins.

Le Rallye de la Pastorale aura lieu le samedi 29 août.

# 10/ Remerciements:

Merci à la commune d'Essertines pour la salle mise gratuitement à disposition comme chaque année.

Merci également à toutes les Communes, les divers services forestiers ainsi que toutes les personnes ayant œuvré pour mener à bien nos projets durant l'année écoulée.

Merci à tous les membres pour leur soutien et le respect des bons usages à cheval!

La séance se termine à 21h15 et est suivie par un sympathique apéritif.

### AMICALE PEC DU 14<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT

Kay Richiger, présidente

Allichiga

Nathalie Bussard, secrétaire

Deenad